



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Gy est convoqué pour une séance ordinaire

**le jeudi 19 septembre 2024 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation des procès-verbaux des 20 juin et 3 septembre 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des conseils municipaux
6. Projet de délibération – DM 2024_52 – approbation des modifications apportées au règlement du cimetière de la commune de Gy
7. Projet de délibération – DM 2024_53 – approbation du règlement relatif à l'installation et à l'exploitation de systèmes de vidéosurveillance
8. Projet de délibération – DM 2024_54 – crédit budgétaire supplémentaire de 45 000 F – remplacement d'un collecteur – secteur Longerayes
9. Projet de délibération – DM 2024_55 – crédit budgétaire supplémentaire de 16 000 F – réfection des chemins des Cherdets et Vigne-à-Léon
10. Projet de délibération – DM 2024_57 – crédit budgétaire supplémentaire de 80 000 F – arborisation des parcelles agricoles du village de Gy
11. Comptes rendus des commissions
12. Dates des prochaines séances
13. Propositions individuelles et questions
14. Divers